

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24/11/2022

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre : **LE GROUPE LA POSTE PLEINEMENT ENGAGÉ EN FAVEUR DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES**

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, sous l'impulsion du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, La Poste s'associe à la Fédération nationale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF) pour poursuivre son engagement en faveur des femmes victimes de violences.

Cet engagement se traduit par deux actions concrètes :

- Une aide aux femmes qui ont besoin de retrouver une autonomie financière : La Poste engagera des actions d'accompagnement vers l'emploi dans ses métiers de traitement et de distribution du courrier ;
- Un accès facilité aux structures de soutien aux victimes : La Poste mettra de nouveau à disposition du public, dans ses bureaux de poste, de l'information sur les numéros d'urgence mis en place par les pouvoirs publics ainsi que les coordonnées des centres d'information sur les droits des femmes et des familles.

Les violences faites aux femmes sont des phénomènes graves, parfois tragiques, qui traversent toute la société. **La Poste combat ces violences depuis longtemps en accompagnant les postières victimes et en diffusant le numéro d'urgence 3919 au sein de ses bureaux de poste.** Les victimes de violences domestiques sont dans des situations d'urgence, elles ont besoin d'être soutenues et accompagnées dans leur vie personnelle et dans leur vie professionnelle.

Par l'intermédiaire de ses **200 assistants sociaux** qui sont en lien avec des associations spécialisées partout sur le territoire, La Poste propose aux postières victimes **un soutien psychologique, des conseils pour l'accès aux droits, des aides financières, des jours d'absence rémunérés pour accomplir des démarches. Quand c'est nécessaire, des changements de lieux de travail et une aide au relogement pour les victimes et leurs enfants sont également possibles.** La Poste soutient ainsi plusieurs centaines de postières tous les ans depuis plusieurs dizaines d'années.

Le renforcement du soutien aux victimes de violences domestiques est un engagement constant des derniers accords en faveur de l'égalité professionnelle. Le dernier accord a été signé le 21 juillet 2022 par La Poste et les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, la liste Osons l'Avenir CFE-CGC / CFTC et l'UNSA-Postes.

« Comptant plus de 100 000 collaboratrices, le Groupe La Poste est fortement engagé en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il se mobilise depuis longtemps dans la lutte contre les violences faites aux femmes avec de nombreux dispositifs d'accompagnement et de protection pour les postières victimes et en participant aux campagnes citoyennes d'information sur les numéros d'appel d'urgence. Parce que La Poste se veut utile et au service de toutes les femmes victimes de violences, nous réaffirmons aujourd'hui notre engagement et amplifions notre mobilisation, en accompagnant les femmes victimes vers l'emploi et en informant sur les structures de soutien dans nos milliers de bureaux » déclare **Philippe Wahl, Président-directeur général du groupe La Poste.**

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, déclare : « Face aux violences faites aux femmes, nous devons ne rien laisser passer. La lutte contre ce fléau indigne de notre civilisation nous concerne tous et doit mobiliser toute notre société. Je me réjouis du partenariat d'ampleur entre le groupe La Poste et la FNCIDFF, au service des femmes victimes de violences. C'est à travers ce type d'actions concrètes, réunissant associations et entreprises, que nous parviendrons à enrayer ce fléau. »

Danielle Bousquet, présidente de la FNCIDFF, déclare : « La Fédération nationale des 97 centres d'information sur les droits des femmes et des familles, premier réseau d'information des femmes sur leurs droits et acteur majeur de la lutte contre les violences faites aux femmes, se réjouit pleinement de ce partenariat national avec la Poste qui permettra de soutenir l'action des CIDFF dans l'accompagnement des femmes vers leur autonomie financière et professionnelle. Ce partenariat permettra également le relais, dans les bureaux de poste, de la communication sur les actions menées par les CIDFF en direction des femmes, notamment les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. »



A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2050. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contacts presse :

Groupe La Poste

service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37

Service presse d'Isabelle Lonvis-Rome ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr

FNCIDFF

Tél. 01 42 17 12 13

Courriel : fbenei@fncidff.fr